



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Liban

Question écrite n° 99099

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les vives inquiétudes que suscitent au Liban les derniers évènements politiques. De par l'histoire et les sentiments séculaires tissés entre les deux pays, l'avenir de l'un ne peut s'écrire dans l'indifférence de l'autre. La France demeure l'ami irréductible du pays du cèdre. Devant les derniers évènements d'actualité, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion à cet égard.

Texte de la réponse

Après le renversement du gouvernement de Saad Hariri, un nouveau Premier ministre, M. Nagib Mikati, a été désigné au Liban. Il a formé un gouvernement le 13 juin dernier. Au lendemain de cette annonce, la France, comme ses partenaires européens, a souligné l'importance qui s'attachait à ce que le nouveau Premier ministre et son gouvernement continuent de respecter les engagements internationaux pris par le Liban, notamment s'agissant du Tribunal spécial pour le Liban et de son financement. La France appelle également le nouveau gouvernement à répondre aux défis économiques et sociaux auxquels le pays est confronté et à assurer la sécurité et la stabilité de ce dernier, dans le respect de l'État de droit, de la Constitution et de la neutralité de l'État. Il demeure également essentiel, dans une région où les peuples agissent pour gagner leur liberté et instaurer la démocratie, que le Liban préserve son modèle pluraliste, basé sur le dialogue et la recherche du consensus. Dans un contexte régional difficile, marqué notamment par la crise que traverse la Syrie, la France plaide auprès de ses partenaires libanais pour que les acquis des dernières années soient préservés. L'indépendance, la souveraineté, la stabilité et l'unité libanaises doivent rester des principes clés de l'action du Gouvernement libanais. La France attache une importance particulière aux liens d'amitié et de coopération qui l'unissent au Liban et au peuple libanais. C'est à l'aune de ces principes et de ses actes que nous jugerons le nouveau Gouvernement libanais.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99099

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 803

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8738